

Michel Roy désigné à la présidence du conseil d'administration

La ministre de la santé et des services sociaux, Mme Danielle McCann, a annoncé la désignation de M. Michel Roy à la présidence du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais

M. Roy est membre indépendant au conseil d'administration depuis 2015. Il s'est notamment illustré pour ses compétences en gestion des risques, en finance et en comptabilité. En effet, depuis près de quatre ans, il a siégé au comité de vérification, en plus de présider le comité de gouvernance et éthique ainsi que le comité de révision de notre conseil

d'administration. Maintenant à la retraite, M. Roy a été haut fonctionnaire au gouvernement fédéral pendant près de 20 ans. Il a, en outre, occupé le poste de sous-ministre adjoint à la Direction générale de la Santé de Premières nations et des Inuits à Santé Canada.

Homme de cœur, il a le souci constant de s'assurer que les soins et les services offerts dans notre organisation soient accessibles et de qualité et personnifie bien les valeurs organisationnelles que sont le professionnalisme, la collaboration, l'engagement et la bienveillance.

Adoption du budget 2018-2019

Le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais a adopté le budget 2019-2020 lors de la séance régulière du 16 mai 2019. Voici les faits saillants du budget:

- Budget d'exploitation équilibré de 912,0 M\$ pour l'exercice financier 2019-2020, incluant un budget de 34,5 M\$ réservé au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Le budget total s'élève à 949,7 M\$ en incluant le budget d'immobilisation.
- Le budget octroyé à l'Outaouais inclut une cible d'efficacité et un financement additionnel des médicaments. Le plan de retour à l'équilibre approuvé en mars dernier permettra d'adresser l'optimisation demandée.
- L'amélioration continue visant l'amélioration de la santé organisationnelle, l'efficacité et l'efficience des services, ainsi que l'évolution des services selon les meilleures pratiques est à la base des principes directeurs ayant guidé la planification budgétaire 2019-2020.
- Croissance des crédits budgétaires pour la santé de 5,7 %, dont 4,2 % sont attribués au réseau de la santé. Pour l'Outaouais :
 - Investissements à venir dans les programmes-services;

	Projection (\$) 2018-2019	Budget initial (\$) 2019-2020	Écarts	
			\$	%
Budget d'exploitation				
— Activités principales	835 600 617 \$	863 626 274 \$	28 025 657 \$	3,4%
— Activités accessoires	14 012 121 \$	13 887 740 \$	(124 381) \$	-0,9%
Total budget des directions ¹	849 612 738 \$	877 514 014 \$	27 901 276 \$	3,3%
— PSOC ²	33 886 265 \$	34 470 106 \$	583 841 \$	1,7%
Total exploitation	883 499 003 \$	911 984 120 \$	28 485 117 \$	3,2%
Budget d'immobilisations ³	35 956 599 \$	37 726 000 \$	1 769 401 \$	4,9%
Total du contour budgétaire	919 455 602 \$	949 710 120 \$	30 254 518 \$	3,3%

- Financement de l'année bissextile;
- Financement partiel des médicaments de 2,3 M\$;
- Cible d'efficacité de (5,9 M\$).

Les principaux enjeux pour l'année 2019-2020 sont:

- Actualisation du plan de retour à l'équilibre budgétaire:
 - Assurer une rigueur dans les suivis budgétaires;
 - Prioriser les projets en cours afin de dégager la capacité nécessaire à l'actualisation des mesures;
 - Intensifier l'amélioration continue.
- Amélioration de la santé organisationnelle: poursuivre les plans d'action en cours.
- Évolution des coûts des médicaments:
 - Enjeu suivi à l'interne et avec le MSSS.

Plan de sécurité 2018-2020

La direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique (DQEPE) a déposé le Plan de sécurité qui fait partie de la démarche d'accréditation par Agrément Canada. Il inclut, entre autres, l'application de pratiques organisationnelles requises (POR). Au CISSS de l'Outaouais, nous comptons 32 POR essentielles qui doivent être mises en place chez les prestataires de services pour améliorer la sécurité des usagers et pour minimiser les risques.

Le Plan de sécurité en soi répond à l'une des POR du cahier de la norme Leadership intitulée « Un Plan de sécurité des usagers est élaboré et mis en œuvre dans l'organisme ». Selon Agrément Canada, un plan de sécurité des usagers définit comment un organisme mettra l'accent sur la réduction des risques, la prévention des préjudices et la promotion d'une sécurité optimale pour les usagers. Il s'agit d'un plan qui sert à promouvoir des services de soins de santé sécuritaires.

Tel que défini dans la procédure « Partage des responsabilités en lien avec les pratiques organisationnelles requises (PRO-003) », le porteur de la POR doit notamment rédiger une grille de mise en œuvre (GMO) qui propose des livrables organisationnels pour l'atteinte de la conformité à la POR. Cette même GMO se retrouve dans le Plan de sécurité.

Toujours selon la PRO-003, les répondants qualité et les leaders de normes doivent s'assurer de l'application de la POR, notamment par un processus d'audits. Les résultats obtenus sont transmis, deux fois par année, à l'équipe de coordination de la démarche à la DQEPE, en vue de la mise à jour du Plan de sécurité.

Remerciements et félicitations du C.A.

Dans l'objectif de reconnaître la contribution à l'amélioration de la qualité, le C.A. du CISSS de l'Outaouais a adopté une résolution de remerciements:

- À Mme Michelyne Gagné qui quittera le 30 juin 2019 son poste de directrice de la protection de la jeunesse/directrice provinciale du CISSS de l'Outaouais.



Visite d'agrément

Lors de la séance du 16 mai 2019, la PDG par intérim, Mme Josée Fillion, a transmis aux membres du C.A. des précisions quant à la visite d'Agrément Canada du 16 au 21 juin 2019.

Les programmes-services spécifiquement visés par la visite de 2019 seront la santé publique, la jeunesse, ainsi que la dépendance et la santé mentale.

Les visiteurs évalueront également les normes transversales suivantes: gestion des médicaments, contrôle et prévention des infections, retraitement des dispositifs médicaux réutilisables.

Changement au comité de gouvernance et d'éthique

Les membres du C.A. ont procédé à un changement mineur au comité de la gouvernance et de l'éthique, en lien avec la désignation de M. Michel Roy à titre de président du conseil d'administration.

Mme Monique Séguin est la nouvelle présidente de ce comité, en remplacement de M. Roy.

Période de questions du public

Au début de chaque séance publique, la population peut participer à la période de questions. Pour s'assurer d'avoir le temps d'intervenir, il est préférable de s'inscrire sur la liste prioritaire (consultez le lien suivant: <https://ciyss-outaouais.gouv.qc.ca/mon-ciyss/conseil-dadministration/reglement-et-documentation/>)

Lors de la séance du 16 mai 2019, trois membres du public ont demandé la parole afin de sensibiliser le conseil d'administration sur la problématique du logement en Outaouais et la grande détresse vécue par les familles, particulièrement depuis les inondations et des tornades vécues depuis 2017.

DATES DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

13 juin 2019

20 juin 2019

Pour informations additionnelles sur le conseil d'administration, incluant la procédure et les règles entourant la période publique de questions du CISSS de l'Outaouais, visitez notre site web à l'adresse suivante : <https://ciyss-outaouais.gouv.qc.ca/mon-ciyss/conseil-dadministration/>

Protocole de mise sous garde en établissement

Suite à une recommandation du comité de la vigilance et de la qualité le conseil d'administration a adopté le Protocole de mise sous garde en établissement qui fait suite au Cadre de référence en matière d'application de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental est un danger pour elles-mêmes ou pour autrui.

L'introduction de l'article 118.2 dans la Loi des services de santé et services sociaux (LSSSS) rend obligatoire l'adoption d'un protocole conforme aux orientations ministérielles pour tous les établissements où peuvent être détenues des personnes contre leur gré.

Le protocole traduit en actions les procédures à suivre sur le terrain. Il n'inclut pas les approches cliniques utilisées pour stabiliser la crise ou favoriser le rétablissement des personnes. Il vient définir les requis minimaux pour que tous les établissements agissent en toute transparence et que nos pratiques assurent la protection des droits et recours des personnes que l'on prive de leur liberté.

C'est entre autres pour cette raison que le modèle de protocole qui nous a été fourni par le ministère rappelle à chacune des étapes que la personne est en tout temps une personne utilisatrice des services de santé et services sociaux et qu'elle a des droits.

Quatre désignations de chefs de département

Le C.A. a procédé à la désignation de quatre chefs de département à la direction des services professionnels:

- Mme Johanne Asselin au poste de chef du département de pharmacie pour une période de trois ans, soit jusqu'au 16 mai 2022.
- Dr Christopher Place au poste de chef du département d'imagerie médicale pour une période de trois ans, soit jusqu'au 16 mai 2022.
- Dr Lionel-Ange Pougui au poste de chef du département d'obstétrique-gynécologie pour une période de trois ans, soit jusqu'au 16 mai 2022.
- Dr Trevor Hennessey au poste de chef du département d'anesthésiologie pour une période de trois ans, soit jusqu'au 16 mai 2022.

Comité d'éthique de la recherche

Le C.A. a entériné la proposition du Comité d'éthique de la recherche (CÉR) visant à nommer Mme Anna Margulis, à titre de membre régulier ayant une expertise scientifique sociale au CÉR, pour une durée de trois ans.

Privilège de recherche

Le C.A. a octroyé des privilèges de recherche à Mme Stéphanie Cormier, professeure à l'Université du Québec en Outaouais, en tant que chercheure régulière dans l'axe de recherche psychosociale au CÉR, pour une période de trois ans.

Contrat de sage-femme

Un contrat de sage-femme à temps partiel occasionnel a été octroyé à Mme Marie-Claude Turbide, suite à la recommandation du Conseil des sages-femmes du CISSS de l'Outaouais.

Privilèges de pratique

Le conseil d'administration a adopté lors de la séance régulière du 16 mai 2019, l'octroi ou le renouvellement de privilèges de pratique, à des médecins membre du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP):

Nom	Spécialité/ installation principale
Dr Joaquim Miro	Pédiatrie
Dre Katia Achour	Imagerie médicale
Dr Jonathan Cools-Lartigue	Chirurgie thoracique
Dre Claire Bérard	Santé publique
Dr Bruno Morin	Imagerie médicale
Dr Moez Tajdin	Médecine interne
Dre Anne Fournier	Pédiatrie
Dre Myriam Brassard	Pédiatrie
Dre Audrey Tinh-Pu	Hôpital de Maniwaki
Docteur Hugo Platero	Hôpital de Hull
Docteur Darius Lazarus	Néphrologie